

Écrit par Dr Soumaïla COUMARE
Mercredi, 06 Février 2013 23:47



La brigade des stupéfiants, en collaboration avec le Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens du Mali (CNOP) et le Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens du District de Bamako (CROPD), vient de saisir une quantité importante de faux médicaments au marché central de Bamako...

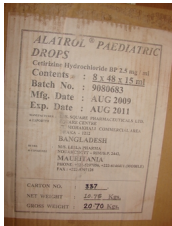
Il faut rappeler que la Brigade des Stupéfiants est une unité spéciale créée au sein de la Direction de la Police Judiciaire par arrêté n°20110700 / MSIPC-SG du 02 mars 2011. Elle a une compétence sur toute l'étendue du territoire nationale et parmi ses missions figurent:

- la participation à la destruction des produits pharmaceutiques et stupéfiants saisis sur les trafiquants;
- la participation à la lutte contre l'exercice illégal de la profession de pharmacien et la vente illicite des médicaments.

Pour mener à bien ces deux missions, le nouveau commandant, le Commissaire Divisionnaire Amadou TRAORE a établi un cadre de collaboration avec le CNOP, le SYNAPPO et les autorités sanitaires pour la fermeture des dépôts en situation irrégulière, la lutte contre la vente illicite des médicaments et l'exercice illégal de la profession de pharmacien.

Écrit par Dr Soumaïla COUMARE
Mercredi, 06 Février 2013 23:47

Dans le cadre de cette collaboration, suite à une requête adressée par le Président du Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens de Koulikoro, Dr DIAKITE Seidina, quatre (4) dépôts ont été fermés dans la commune de Kalabancoro en novembre dernier ainsi que trois (3) dépôts de Ouelessebouougou et deux (2) de Sanankoroba. Une grande quantité de médicaments souvent périmés, du matériel de soin, un cachet de médecin ont été saisis, différents responsables furent interpellés et une procédure judiciaire est en cours suite à ces différentes interpellations.



La brigade vient donc de frapper un grand coup au cœur même de la vente illicite en procédant cette fois à une saisie importante de faux médicaments au niveau du marché central de Bamako. Les médicaments saisis sont pour la plupart périmés et aucun ne dispose d'une Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) au Mali.

Ces médicaments ne respectent donc pas le schéma d'approvisionnement de la politique nationale du médicament et, échappent du coup à tout contrôle. C'est pourquoi personne ne peut donner la composition exacte ou le dosage précis de ces médicaments. A cela il faut ajouter les conditions de transport, d'entreposage, de distribution et la manipulation par des non professionnels et, tout ça fini par faire de ces médicaments de véritables poisons pour nos populations.

La vente illicite des médicaments n'épargne aucune classe thérapeutique au Mali, les antalgiques et les antibiotiques sont les premiers touchés. Ces médicaments font alors l'objet d'utilisation abusive et de mésusage. Or, la résistance aux antibiotiques constitue une menace sérieuse pour la santé mondiale.

Dans un article publiée cette semaine sur atlantico.fr, Dame Sally Claire, médecin hygiéniste en chef au Royaume Uni vient de mettre en garde ses concitoyens sur la menace de la résistance de certaines bactéries aux antibiotiques, menace qui serait désormais aussi sérieuse que le terrorisme et pourrait déclencher un "scenarion apocalyptique".

De plus en plus de bactéries sont en effet résistantes aux antibiotiques existants, souvent trop

Écrit par Dr Soumaïla COUMARE

Mercredi, 06 Février 2013 23:47

utilisés, et il est de plus en plus difficile de développer de nouveaux antibiotiques pour les combattre. Selon elle, d'ici vingt ans, il pourrait devenir courant que les patients décèdent à cause d'infections de routine suites à des opérations faute d'antibiotiques efficaces.



C'est le lieu donc d'adresser une motion spéciale au Commissaire Divisionnaire Amadou TRAORE et à toute l'équipe de la brigade des stupéfiants pour leur engagement dans la lutte sans merci contre la vente illicite des médicaments, pour une meilleure sécurisation de la santé de nos populations.